



L'incorruptible

Bulletin des Amis

de Robespierre

A.R.B.R.

Nov 1999 - N°32



"Garder vous de penser que les destinées du peuple soient attachées à quelques hommes". (Robespierre)

ARRAS 1789 : face à la "classe des plus aisés" Maximilien Robespierre a choisi de se faire le défenseur des "dernières couches de la société"

DOLÉANCES DES CORDONNIERS MINEURS DE LA VILLE D'ARRAS

1° Les Cordonniers mineurs se plaignent de ce que le métier qui les fait vivre avec tant de peine est encore exposé aux usurpations de tous ceux qui veulent l'exercer contre les droits que leur assurent leurs lettres-patentes ; de manière que la plupart d'entre eux sont réduits à la misère la plus profonde. Il faudrait leur assurer du pain de quelque manière, ou du moins réprimer les entreprises de ceux qui viennent envahir le privilège qu'ils ont payé.

2° Une circonstance nouvelle, et qui est peut-être un fléau commun à toute la France, ajoute encore au malheur de leur condition ; le haussement considérable dans le prix des cuirs, occasionné par le traité de commerce conclu avec l'Angleterre, met la plupart d'entre eux hors d'état d'acheter la marchandise qui est la matière de leur travail, c'est à dire de vivre. Ceux mêmes qui peuvent encore faire cette dépense ne sont pas beaucoup plus heureux, parce qu'ils ne peuvent porter le prix de leur travail à un taux proportionné à celui du cuir ; parce que l'artisan pressé par la faim, et qui attend chaque jour le modique salaire sur lequel il fonde sa subsistance, est nécessairement forcé à souscrire aux conditions injustes que



Elisabeth Mayeur

l'égoïsme et l'adureté des riches lui imposent. Il paraît peut-être singulier que les Cordonniers mineurs soient ceux qui invitent la Nation à s'occuper du traité de commerce avec l'Angleterre ; mais cette singularité ne peut exister qu'aux yeux des préjugés ; car aux yeux de la raison et de l'humanité, il est évident que l'intérêt d'une multitude de citoyens pauvres à qui ce traité fatal peut ôter la subsistance est infiniment plus sacré que celui même des commerçants les plus célèbres dont il ne fait que diminuer la fortune.

3° Ils observent que dans cet état de détresse, ils devraient au moins être exempts des petites exactions qui achè-

vent de les accabler. Ils ont donc le droit de se plaindre de ce que MM. les officiers municipaux ont augmenté depuis peu les rétributions qu'on les oblige de payer à certaines personnes attachées à ce corps, pour la reddition des comptes de la communauté ; ils se plaignent surtout de la nécessité qui a été imposée depuis deux ans à leur mayer de rendre au Magistrat les comptes de la communauté, qui ne doivent être rendus qu'à la communauté elle-même ; ce qui évidemment contraire aux droits de la liberté et aux principes de la justice.

4° Ils ont une réclamation plus intéressante encore à former, qui leur est commune à toutes les classes de

citoyens que la fortune a le moins favorisés : ils demandent que les officiers municipaux qui ne doivent être que les hommes et les mandataires du peuple, ne se permettent plus à l'avenir d'attenter à la liberté des citoyens sous le prétexte de police, pour des raisons frivoles et souvent injustes, non seulement en les envoyant en prison, mais même en les menaçant trop légèrement de ce traitement ignominieux. Cet usage trop commun ne peut qu'avilir le peuple qu'on

méprise ; au lieu que le premier devoir de ceux qui le gouvernent est d'élever, autant qu'il en est en eux, son caractère, pour lui inspirer le courage et les vertus qui sont la source du bonheur social. On n'oserait adresser ces outrages aux citoyens de la classe la plus aisée ; de quel droit les prodigiet-on aux citoyens pauvres ? Ils sont précisément ceux à qui les magistrats doivent le plus de protection, d'intérêt et de respect.

signé : Cauderier, Jean Baptis, Férien et X

LES OEUVRES COMPLÈTES DE ROBESPIERRE

Éditées par la SOCIÉTÉ DES ÉTUDES ROBESPIERRISTES

Tome I

Oeuvres littéraires, prose et vers.

Auteurs: Eugène Déprez et Emile Lesueur

2 fascicules 16,5 x 25,5 S.E.R. Paris, Ernest Leroux, 1911-1912

Tome II

Robespierre à Arras, oeuvres judiciaires (1782-1786)

Auteurs Emile Lesueur et E. Leroux

16,5 x 25,5 - 407 pages - S.E.R. Paris Ernest Leroux, 1913

Tome III

Correspondance Maximilien et Augustin

Auteurs: Georges Michon puis F Alcan

2 volumes 16 x 24 - 334 et 186 p.- S.E.R. Paris F. Alcan, 1926

Nizet et Bastard 1941

Tome IV

Les journaux: Le défenseur de la Constitution

Édition complète et critique introduction, commentaires et notes

Auteur: Gustave Laurent

16 x 25 - 399 p.- S.E.R. Imprimerie G. Thomas, Nancy, 1939

Tome V

Les journaux: Lettres à ses commettans

Édition critique

Auteur: Gustave Laurent 16 x 25 - 381 p.- Imprimerie Louis Jean, Gap, 1961

Tome VI

Discours: Première partie 1789-1790

Auteurs: Marc Bouloiseau, Georges Lefebvre, Albert Soboul

16 x 25 - 704 p. - Publ.: VI^e section de l'École des Htes Études et S.E.R. Paris PUF, 1950

Tome VII

Discours: 2^eme partie janvier-septembre 1791

Auteurs: Bouloiseau, Lefebvre, Soboul

16 x 25 - 784 p. - Pub.: VI^e section Htes Études et S.E.R. Paris PUF, 1952

Tome VIII

Discours: 3^eme partie Octobre 1791-septembre 1792

Auteurs: Bouloiseau, Lefebvre, Soboul

16 x 25 - 481 p.- Pub.: VI^e sect. École des Htes Études et S.E.R. Paris PUF, 1954

Tome IX

Discours: 4^eme partie septembre 1792-27 juillet 1793

Auteurs: Bouloiseau, Jean Dautry, Lefebvre, Soboul

16 x 25 - 642 p.- Pub VI^e sect. École Htes Études et S.E.R Paris PUF, 1959

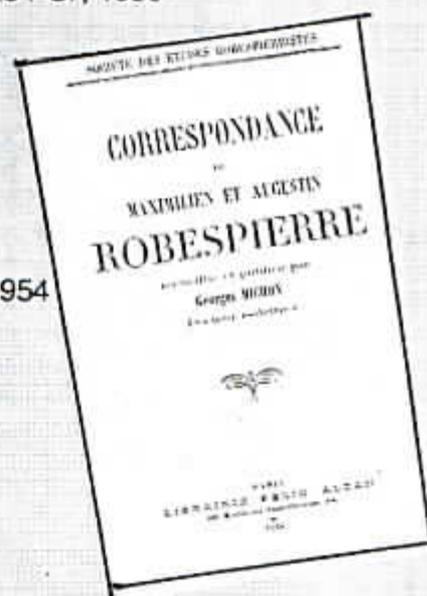
Tome X

Discours: 5^eme partie, 27 juillet 1793-27 juillet 1794

Auteurs: Bouloiseau, Soboul

15,5 x 24 - 656 p.- Pub VI^e sect. Htes Études et S.E.R. PUF, 1967

Plus une note sur le projet de tome XI



Le projet de réédition à l'identique de ces dix volumes, par la S.E.R., est en bonne voie et l'ARBR y est associée. Des démarches sont en cours pour obtenir des concours à cette entreprise qui a été accueillie très favorablement par tous ceux qui ont eu connaissance.

Si vous souhaitez encourager cette opération vous pouvez dès maintenant nous faire savoir si vous seriez éventuellement intéressés par l'acquisition (par souscription) de la collection complète ou de volumes séparés (les prix, non encore définitifs seraient de l'ordre de 300 F. par volume).

À PROPOS DU TRAITÉ D'ANGLETERRE

signé le 26 septembre 1786

Comme le disent les doléances des cordonniers mineurs : *La hausse considérable du prix du cuir qui ajoute au malheur de leur condition "est due à ce traité de commerce" conclu avec d'Angleterre , considéré comme " un fléau commun à toute la France "*.

Ce traité "fatal" et ses conséquences sont évoqués dans bien des cahiers de doléances :

Celui du village d'Hannescamps (gouvernance d'Arras) demande:

" Qu'il soit remédié au traité de commerce fait avec l'Angleterre . Ce traité désole toute la campagne à raison de l'extrême cherté des denrées , sur tout que les Anglais enlèvent nos laines sans être fabriquées ; ces faits causent un chômage considérable."

Mais ruineux pour certains ce traité profite à d'autres, notamment à certains gros négociants . Le cahier de doléances du Tiers État pour toute la province d'Artois adopte en son point 32 la rédaction nuancée suivante :

" Que le traité de commerce avec l'Angleterre soit examiné et discuté par les États Généraux, pour remédier aux inconvénients notoires qui en résultent".

Pour l'essentiel ce traité abaissait les droits de douane sur les produits de ce pays .

Il fut l'oeuvre de VERGENNES ministre des Affaires Étrangères de Louis XVI . Principal artisan du Traité de Versailles de 1783 celui-ci voulait consolider la paix avec l'Angleterre en multipliant les échanges et la solidarité d'intérêts entre les deux royaumes .

Ce traité était surtout avantageux pour les Anglais

Les seules concessions faites pour la France furent la diminution (presque de moitié) des taxes sur les vins vinaigre et eaux de vie . Mais les Anglais taxèrent à 12% les articles de modes et de luxe, les porcelaines et glaces de France. Leurs cotons, lainages, bonneterie, restant, même taxés, moins chers que notre production, concurrençaient gravement les nôtres. De même que les spécialités de l'industrie métallurgique anglaise meilleur marché que chez nous et seulement taxés à 10 %.

Les Anglais appliquèrent en outre beaucoup plus rigoureusement que les agents des fermes de France les clauses de ce traité qui les favorisaient.

Considéré comme avantageux pour notre agriculture , ce traité fut néfaste à notre industrie (bien qu'elle en fut incitée à se moderniser) et même désastreux à certains autres égards. Il amena une crise ouvrière qui sera l'un des prodromes de la Révolution.

Une exigence de démocratie

Dans ce texte des savetiers Robespierre tient à leur faire souligner l'apparente "singularité" qu'il peut y avoir dans le fait que les citoyens parmi les plus pauvres osent s'occuper d'une affaire aussi considérable qu'un Traité avec une puissance étrangère;

Ce qui lui permet d'affirmer aussitôt que ce qui est "sacré" en l'occurrence c'est l'intérêt de la multitude, sous-entendant **qu'elle a vocation à intervenir même à ce niveau.**

Robespierre ne manque pas là l'occasion d'exprimer, par la voix des savetiers d'Arras, son exigence de démocratie sans restriction. Reconnaître aux petites gens autant qu'à quiconque le droit d'être d'intervenir dans les affaires les plus importantes sera l'une des

principales préoccupations de Robespierre tout au long de sa "campagne électorale" de 1788-89. Il le démontrera notamment dans son "Adresse à la Nation Artésienne"



Le comte Vergennes



En 1789 80% des bateaux arrivant à Boulogne sont des "smoggers" (contrebandiers anglais)

À PROPOS DU TRAITÉ D'ANGLETERRE

signé le 26 septembre 1786

Comme le disent les doléances des cordonniers mineurs : *La hausse considérable du prix du cuir qui ajoute au malheur de leur condition "est due à ce traité de commerce" conclu avec d'Angleterre , considéré comme " un fléau commun à toute la France "*.

Ce traité "fatal" et ses conséquences sont évoqués dans bien des cahiers de doléances :

Celui du village d'Hannescamps (gouvernance d'Arras) demande:

" Qu'il soit remédié au traité de commerce fait avec l'Angleterre . Ce traité désole toute la campagne à raison de l'extrême cherté des denrées , sur tout que les Anglais enlèvent nos laines sans être fabriquées ; ces faits causent un chômage considérable."

Mais ruineux pour certains ce traité profite à d'autres, notamment à certains gros négociants . Le cahier de doléances du Tiers État pour toute la province d'Artois adopte en son point 32 la rédaction nuancée suivante :

" Que le traité de commerce avec l'Angleterre soit examiné et discuté par les États Généraux, pour remédier aux inconvénients notoires qui en résultent".

Pour l'essentiel ce traité abaissait les droits de douane sur les produits de ce pays .

Il fut l'oeuvre de VERGENNES ministre des Affaires Étrangères de Louis XVI . Principal artisan du Traité de Versailles de 1783 celui-ci voulait consolider la paix avec l'Angleterre en multipliant les échanges et la solidarité d'intérêts entre les deux royaumes .

Ce traité était surtout avantageux pour les Anglais

Les seules concessions faites pour la France furent la diminution (presque de moitié) des taxes sur les vins vinaigre et eaux de vie . Mais les Anglais taxèrent à 12% les articles de modes et de luxe, les porcelaines et glaces de France. Leurs cotons, lainages, bonneterie, restant, même taxés, moins chers que notre production, concurrençaient gravement les nôtres. De même que les spécialités de l'industrie métallurgique anglaise meilleur marché que chez nous et seulement taxés à 10 %.

Le comte Vergennes

Les Anglais appliquèrent en outre beaucoup plus rigoureusement que les agents des fermes de France les clauses de ce traité qui les favorisaient.

Considéré comme avantageux pour notre agriculture , ce traité fut néfaste à notre industrie (bien qu'elle en fut incitée à se moderniser) et même désastreux à certains autres égards. Il amena une crise ouvrière qui sera l'un des prodromes de la Révolution.

Une exigence de démocratie

Dans ce texte des savetiers Robespierre tient à leur faire souligner l'apparente "singularité" qu'il peut y avoir dans le fait que les citoyens parmi les plus pauvres osent s'occuper d'une affaire aussi considérable qu'un Traité avec une puissance étrangère;

Ce qui lui permet d'affirmer aussitôt que ce qui est "sacré" en l'occurrence c'est l'intérêt de la multitude, sous-entendant **qu'elle a vocation à intervenir même à ce niveau.**

Robespierre ne manque pas là l'occasion d'exprimer, par la voix des savetiers d'Arras, son exigence de démocratie sans restriction. Reconnaître aux petites gens autant qu'à quiconque le droit d'être d'intervenir dans les affaires les plus importantes sera l'une des

principales préoccupations de Robespierre tout au long de sa "campagne électorale" de 1788-89. Il le démontrera notamment dans son "Adresse à la Nation Artésienne"



En 1789 80% des bateaux arrivant à Boulogne sont des "smoggers" (contrebandiers anglais)

Un cahier de DOLEANCES qui ne fut pas sans CONSEQUENCES sur la suite des EVENEMENTS et l'ELECTION de ROBESPIERRE

On ne connaît pas les circonstances exactes qui ont conduit Robespierre à devenir le porte-parole des cordonniers mineurs

Ont-ils sollicité où est-ce lui qui le leur a proposé ? Fut-ce la seule corporation à recourir à l'aide de Robespierre ? On l'ignore.

Dans son ouvrage "ARRAS SOUS LA RÉVOLUTION" E. Lecesne présente ainsi les choses :

"Quelques ambitieux avaient même profité de cette tendance à la plainte qui est naturelle chez ceux qui vivent de leur travail : ils avaient encouragé leurs récriminations et s'étaient offerts à en rédiger les cahiers. Parmi eux Robespierre avait été chercher ses clients jusque dans les dernières couches des artisans d'Arras. Les cordonniers mineurs, autrement dit les savetiers, qui s'entendaient mieux à manier le cuir que la plume l'avaient choisi pour formuler leurs griefs naturels".

J.A. Paris, dans "LA JEUNESSE DE ROBESPIERRE" publié en 1870 raconte qu'il a eu la chance de découvrir le texte de ce cahier de doléances, brouillon écrit de la main de Robespierre et que les savetiers n'avaient pas pris la peine de recopier, se contentant d'y apposer leurs signature. Et il ajoute :

" nous pouvons ainsi, prenant Robespierre sur le fait, constater avec quelle perfidie il savait exploiter les passions populaires".

Mais cette confiance accordée à un avocat en renom par une des plus humbles corporations de la ville va peser dans le déroulement des assemblées et élections qui vont conduire

ROBESPIERRE à la députation. Ce n'est pas par hasard que les échevins ayant déclaré lors d'une assemblée populaire "que seul un noble pouvait être mayer de la ville d'Arras" l'un d'eux s'était esclaffé à l'idée que "Lentillette pourrait donc être mayer".

Et Robespierre de préciser :
"Ce Lentillette, je l'avoue, était un Membre du Corps des Savetiers; et je ne perdrai point mon temps à vouloir prouver qu'un homme de cet état est un citoyen, et leur égal aux yeux des lois et surtout dans l'Assemblée du peuple" ()*

On notera aussi que ceux dont les cordonniers mineurs ont à se plaindre ce sont, outre les artisans qui usurpent leur travail, les riches qui leur imposent des conditions injustes, les officiers municipaux qui attentent à leurs liberté, le magistrat qui impose un droit de regard sur les comptes.

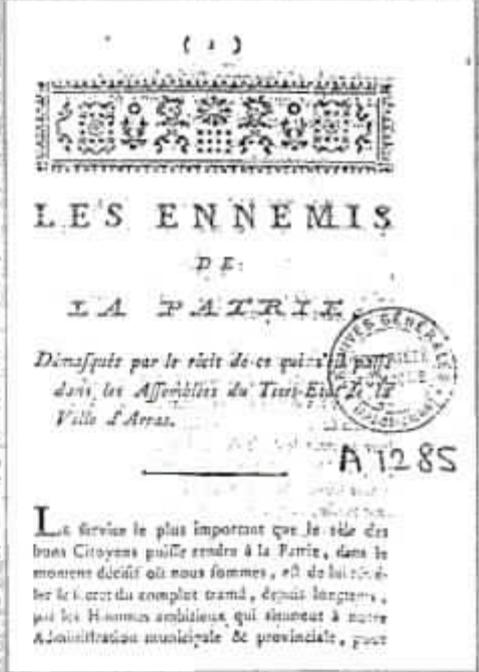
Robespierre se fait donc, dans sa dénonciation des abus, bien d'autres adversaires que ceux des ordres privilégiés; il désigne plus largement les "citoyens de la classe la plus aisée" et ceux qui la servent. Ce qui peut expliquer que Robespierre ne sera pas facilement élu (quatorzième sur 24) par le Tiers-État de la ville d'Arras. Il sera par contre le dixième élu du bailliage (sur 184) et le cinquième (sur 8) pour la province.



(*) Cette citation est extraite d'un texte de Robespierre assez peu connu, qui ne figure pas dans les Oeuvres Complètes de Robespierre et s'intitule :

"LES ENNEMIS DE LA PATRIE DÉMASQUÉS PAR CE QUI S'EST PASSÉ DANS LES ASSEMBLÉES DU TIERS ÉTAT D'ARRAS"

Il a été publié sans nom d'auteur (mais facilement identifiable) probablement entre l'élection des députés du bailliage et celle des députés de la province. Nous l'éditionerons sous peu en brochure (d'une soixantaine de pages). **Les amis qui sont intéressés peuvent nous le faire savoir.**



Les cordonniers mineurs (savetiers) qui ont confié à ROBESPIERRE le soin de rédiger leur cahier de doléances, constituaient l'une des corporations les plus nombreuses, mais aussi l'une des plus pauvres d'Arras

LES 39 CORPORATIONS D'ARRAS

À LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION

Classées selon le nombre de leurs corporés

165 Marchands de soie, grossiers, épiciers, quincailliers, brodistes, merciers et criers

101 Cordonniers mineurs

86 Portefaix

69 Maîtres tailleurs

88 Maîtres boulangers

60 Marchands lingers.

50 Maîtres cordonniers.

45 Marchands de Fer, semuriers, marchands d'outils, maréchaux, armuriers, couteliers, charrons

41 Maîtres fripiers

41 Procureurs au Conseil d'Artois

34 Aubergistes.

34 Maîtres menuisiers

30 Poissonniers

30 Maîtres maçons, piqueurs de grès

30 tailleurs de pierre

26 Maîtres bouchers

24 Maîtres manneliers, toumeurs et coeilliers

24 Maîtres perruquiers

24 Mesureurs de blé et mesureurs d'avoine

23 Négociants.

23 Sculpteurs, vitriers, peintres, brodeurs et plafonniers



21 Notaires

21 Maîtres d'école et de pension

21 Maîtres couvreurs et plombiers

18 Marchands cabaretiers

18 Tonneliers

17 Maîtres charpentiers

14 Brouetteurs

13 Mesureurs et porteurs de charbon de bois

10 Maîtres orfèvres

10 Corroyeurs et débitants de cuir

10 Maîtres en chirurgie

9 Médecins

9 Selliers et bourelliers

8 Apothicaires chimistes

7 Maîtres chaudronniers

7 Maîtres pelletiers, gantiers, et bufflelier

6 Jaugeurs de bois

5 Maîtres chapeliers fabricants

3 Marchands drapiers

Soit un total de : 1228 corporés



Rappelons (cf notre bulletin n° 28) qu'Arras comptait alors environ 22 500 habitants dont 6 000 à 7 000 de condition très modeste voire précaire (ouvriers apprentis, journaliers, commis) et 800 à 900 très pauvres vivant dans les caves de la ville. Marasme industriel et cherté des grains en 1788-89 accrurent la misère, poussant les pauvres à la mendicité ou au vagabondage dans les campagnes. Pour la seule année 1789 on dénombra 37 abandons d'enfants dans la ville. Dans le même temps, noblesse, haut clergé et riche bourgeoisie s'enrichissaient ostensiblement du doublement du prix du blé et de leurs rentes foncières.

En 1989 l'ARBR avait entrepris de faire réaliser une copie du buste de Robespierre scellé dans une salle fermée de l'Hôtel de Ville d'Arras depuis 1933. L'opération put être menée grâce aux moulages de l'oeuvre de Cladel réalisés par notre ami M. BINET, sculpteur, alors directeur de l'Ecole des Beaux Arts de Cambrai. Nous fîmes d'abord faire deux copies en bronze par la fonderie Susse. L'ARBR offrit la première au Lycée Robespierre d'Arras (inaugurée le 6 mai 1990). La seconde fut acquise par la ville d'Arras et se trouve actuellement à la maison Robespierre... mais pas sur la place publique où nous espérons la voir. Nous en avons aussi offert une copie au lycée Robespierre inauguré à Lens en 1990 et une autre qui orne la salle du conseil municipal de la ville de Harnes, berceau de la famille Robespierre. Plusieurs autres copies nous en avaient été demandées mais le décès brutal de M. BINET en 1996 n'avait pas permis d'y donner suite. Depuis l'ouverture de l'Ecole des Beaux Arts d'Arras qui a repris une partie de l'enseignement sculpture qui se donnait à Cambrai, des amis de M. BINET ont décidé de reproduire de nouveaux Robespierre. Le moulage ini-

Nouvelles Brèves

Une descendante de Robespierre ?

En juillet 1939 a eu lieu à Roubaix la XXX^e Grande Fête des Roses, sous la présidence de de Paul Fort, prince des poètes. On y a remis la Rose d'Or à Julien Duvivier, cinéaste, puis les Rosati d'Arras ont joué la pièce "La vision de Thermidor" (de Jean Ott) mettant en scène Carnot, Robespierre, Charamond...

Le quotidien "Le Grand Echo" qui relate l'événement ajoute :

"On remarquait dans la caravane arrageoise, l'arrière petite fille de Robespierre, M^{lle} Maximilienne JACQUARD, qui est la dernière descendante du fameux terroriste"

Quelques semaines plus tard c'était la guerre et cette curieuse information n'a pas connu de suite.



Robespierre sur les ondes de France-Culture

Le lundi 20 septembre 99 nous avons eu le plaisir d'entendre à la radio nos amis Maximilien CUTTOLI, Dominique RONDELLOT, Josette BORÉ etc... lors d'une des émissions "LA FABRIQUE DE L'HISTOIRE", d'Emmanuel LAURENTIN, consacrée à la Mémoire de Robespierre. L'occasion leur a été donnée de se faire les avocats de l'Incorruptible dont ils ont fort bien plaidé la cause. Le réalisateur nous a envoyé une copie de l'enregistrement dont nous pouvons éventuellement vous faire profiter.

Une seconde émission "UNE VIE UNE OEUVRE MAXIMILIEN ROBESPIERRE" produite par Christine Goémé a été diffusée sur France Culture le dimanche 17 octobre. Les éminents historiens Marcel DORIGNY, secrétaire de la Société des Études Robespierristes, Claude MAZURIC et Bernard PLONGERON ont contribué à la grande qualité de cette production. L'ARBR a eu l'occasion d'y évoquer la jeunesse de Robespierre à Arras et ses rapports avec sa ville natale. Ces deux émissions nous ont valu ainsi qu'à l'AMRID d'être contactés et rejoints par de nouveaux amis de Robespierre.



Lieux-souvenirs des premiers jours de la Révolution

Notre amie Mme PAPIN à qui déjà nous devons des précisions intéressantes sur le séjour de Robespierre à

Versailles (cf notre bulletin N°31) nous a fait parvenir un beau reportage-photo qu'elle a réalisé et qui nous donne à voir :

l'emplacement du "Café Amaury" et celui de la "Petite Sirène" ainsi que ce qui reste de l'"Hôtel des Menus Plaisirs"



Sur la façade de la Grande Sirène.

"Hôtel des Menus Plaisirs" témoin de la séance d'ouverture des États Généraux, de l'abolition des privilèges, de la déclaration



Sur la banque Barclay

des droits de l'Homme... et que les députés quittèrent le 15 octobre 1789

Merci pour ces quinze belles photos et la documen-

tation qui les accompagne



Bientôt de nouveaux bustes de Robespierre

En 1989 l'ARBR avait entrepris de faire réaliser une copie du buste de Robespierre scellé dans une salle fermée de l'Hôtel de ville d'Arras depuis 1933. L'opération put être menée grâce aux moulages de l'oeuvre de Cladel réalisés par notre ami M. BINET, sculpteur, alors directeur de l'Ecole des Beaux Arts de Cambrai. Nous fîmes d'abord faire deux copies en bronze par la fonderie Susse. L'ARBR offrit la première au Lycée Robespierre d'Arras (inaugurée le 6 mai 1990). La seconde fut acquise par la ville d'Arras et se trouve actuellement à la maison Robespierre... mais pas sur la place publique où nous espérons la voir. Nous en avons aussi offert une copie au lycée Robespierre inauguré à Lens en 1990 et une autre qui orne la salle du conseil municipal de la ville de Harnes, berceau de la famille Robespierre.

Plusieurs autres copies nous en avaient été demandées mais le décès brutal de M. BINET en 1996 n'avait pas permis d'y donner suite

Depuis l'ouverture de l'Ecole des Beaux Arts d'Arras qui a repris une partie de l'enseignement sculpture qui se donnait à Cambrai, des amis de M. BINET ont décidé de reproduire de nouveaux Robespierre. Le moulage initial n'étant plus utilisable une autre solution sera mise en oeuvre.

François Didier Château, fils naturel de Robespierre? L'AFFAIRE NOUS A VALU BIEN DES COMMENTAIRES

Comme on pouvait s'y attendre la page que nous avons consacrée dans notre bulletin de juin dernier aux révélations faites par M. Michel PIAT sur l'existence présumée d'un fils naturel de Robespierre n'est pas restée sans échos.

Plusieurs ami(e)s ont considéré qu'il y avait mieux à faire qu'à perdre son temps à des spéculations sur la vie privée de Robespierre, que l'important c'était son activité révolutionnaire.

D'autres n'ont pas été convaincus par la valeur du document à l'origine de cette enquête ou par les rapprochements qui en ont découlé.

Pour certains, c'est une de ces histoires à mettre au compte des calomnies répandues sur Robespierre.

Mais il y a eu des réactions contraires, considérant que les calomnieurs étaient ceux qui comme Michelet lui trouvait "une âme de prêtre triste" ou, comme Danton et bien d'autres, lui prêtaient un tempérament austère et vertueux à l'excès, incapable d'aimer.

M. Michel Benoît de Reviq nous a exposé son point de vue dans une longue lettre fort documentée où il dément les "médisances alléguant le peu de penchant de Robespierre pour les femmes" et rappelle ses relations de Robespierre avec Éléonore Duplay, son intimité avec Mme Duplessis... Mais se référant aux "Souvenirs de déporté" de Pierre Villiers l'ancien secrétaire de Robespierre il doute que Pélagie Patillaut puisse être cette femme à qui Robespierre remettait de l'argent rue Saintonge car les âges ne semblent pas correspondre. Par contre il remarque que Chateaurenard est proche de terres que possédaient le Pelletier de St Fargeau, ami de Robespierre et que Le Pelletier, président du parlement de Paris a pu connaître

la naissance du petit Jean-François etc... Par la suite c'est par Fouché (autrefois intime de Charlotte) devenu ministre de la police que le Baron Siméon et le Président Séguier auraient pu être informés de l'existence de ce fils naturel. M. Benoit fait enfin référence à cette somme de 135 livres versée à cette inconnue qui pouvait être une pension et évoque alors l'enfant abandonné par son père que fut le jeune Maximilien...

ANDRÉ STIL
de l'Académie Goncourt

MAXIME ET ANNE

Roman

BERNARD GRASSET
PARIS

Concernant les relations féminines de Robespierre, cette histoire nous a remis en mémoire un court roman d'André STIL, de l'académie Goncourt, paru en 1990 chez Grasset et qui imagine ce qu'ont pu être les amours de Maximilien DESHORTIES et de sa cousine Anaïs DESHORTIES.

C'est après avoir publié "QUAND ROBESPIERRE ET DANTON INVENTAIENT LA FRANCE" l'un des plus importants ouvrages sortis à l'occasion du bicentenaire de la révolution et qui croise les biographies des deux grands révolutionnaires beaucoup moins systématiquement opposés qu'on ne le fait habituellement, qu'André STIL a écrit ce récit intitulé "MAXIME ET

ANNE". Hormis la promesse de mariage dont parle Charlotte Robespierre dans ses mémoires, et le fait que la cousine se soit effectivement mariée avec un autre, deux ans après le départ de Robespierre, rien n'est avéré, mais le roman est d'une extraordinaire vraisemblance. Il comporte trois chapitres: L'amour, la discorde, le désert et un épilogue. Outre les deux héros, Arras, Charlotte et les premiers temps de la révolution y sont très présents.

Il nous donne l'image d'un ROBESPIERRE humain, sensible et déchiré par un choix impossible à faire... Un antidote à sa façon des caricatures acerbes.

A.R.B.R.

Je sollicite mon adhésion, ou renouvelle ma cotisation pour l'année 99.2000

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____ Signature: _____

Je Verse: 50F 100F 200F (étudiant 30F)

Chèque libellé à l'A.R.B.R. maison des sociétés, rue Aristide Briand 62 000 ARRAS